(*Traduction.*)

LETTRE

DE

SON EMINENCE LE CARDINAL SIMEONI,

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC,

31 DECEMBRE 1881.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Le Saint Père a appris avec déplaisir que certains catholiques de votre province cherchent à fomenter encore des dissensions, soit par rapport à l'ingérence indue dans les élections politiques, soit par rapport à la succursale de l'Université Laval établie à Montréal. Pour lever donc tout doute quelconque à ce sujet et pour mettre fin une fois pour toutes aux dissensions susdites, dans l'audience du 22 courant, Il a de nouveau ordonné d'écrire à Votre Seigneurie que c'est sa volonté expresse que l'on observe rigoureusement les deux décrets donnés par Sa Sainteté sur les susdites questions, en septembre dernier. Que du reste, les individus qui se disent défenseurs de Montréal et qui restent encore à Rome, le font contre la volonté du Saint Père, et abusent ainsi des circonstances politiques actuelles.

Après avoir fait connaître ces choses, je m'offre à vous de tout cœur.

Rome, de la Propagande, 31 décembre 1881.

De Votre Seigneurie,
le très dévoué serviteur,

JEAN CARDINAL SIMEONI, *Préfet.*
I. MASOTTI, *Secrétaire.*

MGR ALEXANDRE TASCHEREAU,
Archevêque de Québec.